DLP 14-06-06001186



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 06 du 29 Mars 2006 - 4 pages

COLZA : Stade D2 à début E

Ravageurs

Le vol important de méligèthes s'est confirmé avec de fortes captures du 24 au 27.

Parcelles sans protection insecticide depuis la reprise de végétation :

Intervenir dès que possible ; même si l'efficacité vis-à-vis des charançons de la tige ne sera que partielle, l'insecticide contrôlera les méligèthes souvent très présents. Un volume de bouillie de 200 l/ha est recommandé pour obtenir une bonne efficacité.

Par contre, si les conditions climatiques ne permettent pas d'intervenir cette semaine, il conviendra de tenir compte du seuil de nuisibilité au stade réel de la culture (au stade E, 7 par plante en parcelles en bonnes conditions, de l'ordre de 3 en parcelles peu «vigoureuses»).

Parcelles déjà protégées :

C'est le cas le plus fréquent.

A ce jour, le renouvellement de la protection n'est pas justifié. Comme la présence de méligèthes donne lieu à de nombreuses questions, rappelons que :

- l'arrivée du ravageur dans la parcelle n'est pas perturbée par le traitement ;

- l'insecticide n'agit qu'après que les méligèthes aient commencé vraiment à se nourrir.

En situations tardives, il sera utile de refaire le point une dizaine de jours après l'application si la forte pression de ce ravageur se maintient durablement (voir seuil au stade E rappelé ci-dessus).

Maladies

Voir note commune SPV-CETIOM-INRA (suivi des résistances sclérotinia et recommandations).

Les colzas sont sains actuellement, la stratégie régionale sera présentée dans un prochain bulletin, le sclérotinia et l'oïdium étant à considérer dans le contexte spécifique de Poitou-Charentes.

POIS : Stade 2 feuiles

Les indications du bulletin précédent restent valables.

BLE : Stade épi 0,5 à 2 cm

Piétin - verse

Les pluies fréquentes et les températures nettement supérieures aux valeurs habituelles depuis une dizaine de jours se traduisent par l'affichage d'une contamination secondaire supplémentaire. Cette **progression du risque climatique** devrait se confirmer ces prochains jours.

En parcelles, le piétin est signalé dans quelques rares situations.

Le tableau ci-dessous permet d'estimer le **risque parcellaire**. Il est très proche de celui de l'an dernier et intègre la remontée récente du risque climatique.

Date de semis		Type de sols		Précédents	
Avant 05/11	5	Limon	5	Blé 2005	2
		Groies sèchantes	1	Blé 2004	1
A partir 05/11	2	Sols de marais	0	Autres cas	0
		Autres types	3		
NOTE 1		**NOTE 2**		**NOTE 3**	

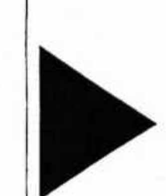
Note globale = Note 1 + Note 2 + Note 3

Niveau de risque et interprétation

Note globale = 10-11-12, **risque moyen**, intervention à envisager dans les sites habituellement touchés.

Note globale inférieure à 10, **risque faible** ; pas de traitement anti-piétin.

Remarque : D'autres éléments d'information peuvent aussi être pris en compte au niveau de la parcelle : présence de la maladie, test de détection... On notera également que la variété Aubusson est moins sensible au piétin que les autres variétés présentes dans la région.



COLZA

Méligèthes
Vol important

Sclérotinia
Note commune SPV, INRA, CETIOM

BLE

Piétin-verse :
Risque climatique en progression

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
Email :
srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470

03 40 50 40830

79

Choix du produit

La note nationale (bulletin n° 4 du 16 mars) et la synthèse des analyses de souches dans la région (bulletin n° 25 du 05 octobre 2005) sont à prendre en compte.

*** Secteurs les plus concernés par la présence de souches Ic :**
C'est le cas notamment en **Vienne** dans les situations à fort historique prochloraze avec blé tous les 2 ans en sols profonds ; par extension, c'est probablement le cas dans certaines situations comparables en Deux-Sèvres.
Le cyprodinil est techniquement le plus adapté , les solutions de type cyprodinil-prochloraze ou prochloraze-triazole à action piétin peuvent s'avérer intéressantes dans le contexte de l'année.

*** Autres secteurs :**
Le prochloraze reste utilisable, l'alternance des substances actives est à envisager dans le temps pour ne pas favoriser l'apparition des résistances.

Aucune intervention n'est à envisager jusqu'à l'approche du stade 1 noeud.